disputer le prix s'il parvient à ramener son cheval sans aucun secours étranger.

8° Il est expressément défendu de se servir de la main ou de la cravache sur le cheval de son voisin. Il est également défendu de croiser son voisin à moins de l'avoir dépassé de trois longueurs de cheval. Le cavalier qui aura contrevenu à ces dispositions sera exclu des courses de la journée.

9° On peut inscrire un ou plusieurs chevaux pour la même course.

9° On peut inscrire et faire courir dans plusieurs courses le même cheval.

10° Les chevaux coupés ne sont admis que dans la quatrième course.

11° Les chevaux étrangers (Etalons ou Juments) ne sont admis que dans la course de fond.

12° L'inscription des chevaux est de 3 ducats par cheval. Le cheval qui serait inscrit pour plusieurs courses payera la somme des inscriptions.

13° Aux prix fixés par le Comité seront ajoutés pour chaque course le montant des inscriptions des chevaux.

14° L'intervalle entre chaque course est d'un quart d'heure.

15° Tout Jockey doit porter une toque, une veste, pantalons et bottes, dont les couleurs seront inscrites en même temps que la robe et l'âge du cheval qu'il fera courir, excepté dans la quatrième course.

16° Les épreuves déclarées nulles par le jury sont non avenues et doivent être recommencées

17° L'inscription des chevaux doit être faite avant le 1er septembre.

—

SECONDE PARTIE. — ATTRIBUTIONS DU JURY.

1° Il surveillera le passage des jockeys au départ et à l'arrivée.

2° Il fera tirer au sort pour le placement des chevaux sur l'Hippodrome.

3° Il donnera le signal du départ.

4° Il proclamera le cheval gagnant ou décidera s'il y a lieu à recommencer l'épreuve dans le cas où deux ou plusieurs chevaux arriveraient en même temps.

5° L'un des membres du jury sera placé au poteau de distancement. Il décidera des chevaux disqualifiés. Le second membre sera placé sur une estrade assez élevée pour surveiller la course dans toute son étendue. Pour bien faire attention surtout à l'article 7 des dispositions générales n'aurait pas été enfermé, le troisième membre du jury se placera au poteau de départ, donnera le signal du départ et proclamera le cheval gagnant.

6° Avant de donner le signal du départ, le juge doit préalablement demander à haute et intelligible voix si tous les coureurs sont prêts. Du moment qu'aucune réclamation n'est faite de la part des coureurs, le juge doit donner le signal du départ.

7° Le départ serait faux si quelque cheval partait avant le signal.

8° Tout cheval qui donnerait lieu à trois faux départs, serait exclu de cette course, mais pourrait prendre part à la course suivante s'il a été inscrit et s'il remplit les conditions voulues.

9° Les cavaliers qui ne seraient pas partis après le signal donné, n'auront aucune réclamation à élever et le départ sera considéré comme bon, à moins que ce cavalier, sur la demande du juge *dites vous prêts?* n'ait répondu *non*. Dans ce cas le juge est tenu de recommencer la même question *« êtes vous prêts ».*

10° La troisième fois que le juge aura été obligé de faire cette question, il n'a plus besoin d'attendre la réponse. Quelques secondes après l'avoir faite pour la troisième fois, il pourra donner le signal du départ qui sera le mot — *Allez !*

11° Le cheval gagnant doit battre celui qui le suivra d'un moins une longueur de tête.

—

TROISIÈME PARTIE. — COURSES.

Première course. — Un tour, dist. 1,400 mètres, prix 140 ducats. — Maximum du temps, 2 minutes et 30 secondes.

Ne seront admis à disputer le prix que les Poulins et Poulches, (Etalons ou Juments) nés dans le Pays. Le Comité des courses pour cette année et les deux suivantes peut seul, après avoir pris en considération les témoignages et renseignements qu'il pourra réunir, exclure les chevaux qui ne présenteraient pas des preuves suffisantes comme quoi ils seraient nés dans le Pays.

—

Seconde course. — En partie liée, un tour dist. 1,400 mètres, prix 180 ducats. — Maximum du temps 2 minutes 30 secondes.

Les Poulins, Poulches (Etalons ou Juments) qui prendront part à cette course, doivent remplir les mêmes conditions que dans la course précédente.

Si le poulain arrivé, soit à la première, soit à la seconde épreuve, ne fait pas le tour dans le temps fixé, le prix restera dans la caisse du Comité.

Tout jockey ne pesant pas avec selle et bride 47 okas, devra porter un surroût qui lui fasse atteindre ce poids. Ceux qui peseront plus n'auront pas le droit de s'exclamer.

Les poids pour ces deux courses est fixé ainsi qu'il suit :

Les chevaux de 5 à 8 ans prendront au-dessus de cette moyenne une once et demie de surcroît de poids.

—

Troisième course. — Course de fond, 2,800 mètres, prix 140 ducats. — Maximum du temps, 5 minutes.

Sont admis à cette course les Etalons ou Juments des Pays Etrangers. La moyenne de poids sera établie en pesant tous les jockeys qui prendront part à cette course. Les propriétaires des chevaux de 3 à 5 ans seront soumis à cette seule et même loi.

—

Quatrième course. — Course de vitesse 1,000 mètres, prix 70 ducats. — Maximum, 3 minutes.

Tous chevaux seront admis à cette course.

Aucune mesure exceptionnelle ne sera prise au sujet du poids des Cavaliers. Chacun sera libre de courir comme il voudra et dans le costume qu'il voudra.

Le premier arrivé gagne 35 ducats.
Le second » » 20 »
Le troisième » » 15 »

—

ORDRE DES COURSES.

1° Première manche de la partie liée.
2° Course de vitesse.
3° Seconde manche de la partie liée.
4° Course de fond.
5° Troisième manche de la partie liée, s'il y a lieu.
6° Course de vitesse.

Des nouvelles graves de Téhéran sont arrivées ces jours derniers à Constantinople. D'après ces nouvelles, les rapports de la Russie avec la Perse se seraient fortement refroidis; il est même des personnes qui ne considèrent pas comme impossible une rupture entre ces deux puissances. On comprend que nous ne garantissions pas ces nouvelles pas plus que celles qui auraient donné lieu à cette situation difficile. Ainsi, l'on dit qu'il y a plusieurs mois, des Turcomans auraient incendié quelques bâtiments russes dans la Mer-Caspienne, du côté d'Astrabad, et qu'ils en auraient massacré les équipages. Par suite de ces horribles faits, la cour de St-Pétersbourg aurait envoyé l'ordre à son représentant à Téhéran de demander la destitution immédiate du gouverneur du Mazandéran ou d'abattre le pavillon impérial. La destitution n'aurait été accordée qu'après des difficultés qui auraient amené la situation dont nous parlons. Espérons que les prochaines nouvelles de Perse ne confirmeront pas celles que nous venons de rapporter sans en garantir la vérité, répétons-nous.

Les mêmes lettres annoncent que le gouverneur de Hérat, Var-Méhémed Khan étant mort, le Schah de Perse aurait envoyé aussitôt des troupes dans cette ville pour l'occuper, malgré l'opposition du ministre anglais, ce qui aurait troublé la bonne entente qui existait entre ces deux pays. Cette nouvelle mérite encore confirmation.

Voici le *memorandum* adressé aux diverses légations des puissances amies, par le ministère des affaires étrangères, en date du 27 chewal 1267, dont nous avons parlé dans notre précédente feuille :

Les règlemens Sanitaires exigent que les capitaines et patrons de tous les bâtiments à voile ou à vapeur qui arrivent dans la capitale ou aux autres ports et échelles, se rendent avec leur propre embarcation au Parloir de l'Office Sanitaire, et ne communiquent avec la batellerie (caïkgi) et autres avant de faire leur consigne et de prendre pratique. Malgré le respect que les capitaines, patrons et autres doivent à cette mesure, il arrive maintes fois que l'on communique avec les bâtiments à vapeur ou à voile et autres bateaux non admis encore à la libre pratique. Cette irrégularité ayant évidemment ses inconvénients, il a été avisé au sein du Conseil de Santé à des mesures efficaces et il a été décidé que, pour ne plus laisser de chances à des excuses, les capitaines et patrons de tous bâtiments à voile ou à vapeur et autres, devront, jusqu'au moment de leur admission en libre pratique de la part de l'Office Sanitaire du port où ils auront mouillé, hisser dorénavant un pavillon jaune comme signal public et distinctif de tous les bâtiments non encore admis à la libre pratique, et cela, parcela être en l'état de suspicion voulu par les réglements Sanitaires, et que les batelliers et autres ne doivent aborder tout bâtiment à voile ou à vapeur qui n'aura pas encore baissé le pavillon de quarantaine.

Ces nouvelles dispositions de précaution, utiles au maintien de la santé publique et par cela même importantes, devront être mises en vigueur, à partir de l'août v. s. 1860. Vous êtes prié, Monsieur le Ministre, d'engager qui de droit à se soumettre à cette mesure qui regarde tant les bâtimens portant le pavillon de votre gouvernement qui arriveront dans la capitale ou autres ports et echelles, que ceux qui en partent.

—

Au moment de mettre sous presse, nous recevons les journaux d'Europe apporté par le courrier de Vienne; ils ne contiennent aucune nouvelle saillante, à part celle de quelques troubles sans gravité qui ont eu lieu à Dublin. Nous donnerons dans notre prochaine feuille des extraits de ces journaux.

—

Hier et lundi dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

—

Par ordonnance impériale en date du 30 août dernier :

Nazim bey, surnuméraire au bureau de l'amedji, fils de Fuad éfendi, est nommé membre titulaire du dit bureau ;

Ibrahim bey, fils de feu Sadik pacha, membre du bureau de la correspondance du Grand-Vézir, est nommé surnuméraire du bureau de l'amedji.

—

NOUVELLES DIVERSES.

Il est d'usage en Turquie que lorsqu'un fonctionnaire nommé muchir, reçoit le brevet de l'emploi auquel il vient d'être élevé par le gouvernement impérial, les autres hauts fonctionnaires se rendent chez lui pour entendre la lecture de ce brevet et le complimenter. Hier mercredi, Ali-Ghalib pacha, fils de Réchid pacha, qui, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédente feuille, a été choisi par le Sultan pour être l'époux de la princesse impériale Fethma Sultane et non Naïmé Sultane, comme nous l'avons dit par erreur, ayant reçu le brevet de muchir, tous les ministres et les hauts fonctionnaires des diverses administrations le sont rendus chez le Grand-Vézir, à son maison de campagne de Balta-Liman, pour entendre la lecture du brevet et renouveler leurs félicitations à Son Altesse et à son fils Ali-Ghalib pacha.

— Nous sommes heureux d'annoncer que le ministre des affaires étrangères est complètement remis des indispositions qui l'avait obligé de garder ses appartemens pendant plusieurs jours, et qu'il a repris ses travaux à la Porte samedi dernier.

— Dans notre dernier numéro, nous avons annoncé que Halil pacha, nommé gouverneur-général des îles de l'Archipel ottoman, était parti lundi dernier pour se rendre à son poste. Le jour de son départ, Halil pacha s'est rendu au palais impérial de Beylerbey, et a été admis à l'honneur de présenter ses hommages à S. M. le Sultan, qui lui a fait un accueil des plus gracieux et lui a remis lui-même son portrait enrichi de brillans et orné de son chiffre impérial.

— Nous annonçons avec plaisir qu'Ahmed Vefik efendi, ambassadeur extraordinaire de la S. Porte près la cour de Téhéran, dont le départ pour cette ville aura lieu prochain, a reçu ces jours derniers la décoration du Nichan-Iftihar accordée à son mérite personnel. Cette décoration est rare en Turquie; il n'en a été distribué jusqu'ici qu'à une douzaine des plus hauts fonctionnaires de l'Empire.

— M. de Lavalette, ministre plénipotentiaire de France dans cette résidence, descendra à Péra, les 6, 16 et 26 du courant et recevra, de midi à deux heures, au palais de la légation, les personnes qui auraient à l'entretenir d'affaires.

— Hier mercredi, le 25me anniversaire du couronnement de S. M. l'empereur Nicol a été célébré à la mission de Russie, à Buyukdéré. Les bâtimens de cette nation ancrés dans le port sont restés pavoisés toute la journée. A l'occasion de cet anniversaire, S. M. le Sultan et les ministres de la Porte ont fait complimenter M. Titof, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie, par Mahémet bey, un des secrétaires de S. M., et par Nureddin bey, drogman du Divan.

— M. Dauprat, drogman de la légation de la République française, doit bientôt quitter Constantinople avec son épouse pour se rendre dans sa famille à Paris, en vertu d'un congé qu'il a obtenu de son gouvernement.

— M. Schreiner, chancelier du consulat-général d'Autriche, à Alexandrie, est arrivé, il y a quelques jours, à Constantinople, pour y remplir les fonctions de deuxième drogman de l'interno ciature. M Schreiner est connu par ses qualités dans cette capitale, qu'il a déjà habité pendant plusieurs années.

— Le bateau à vapeur américain le *Mississipi* est arrivé à saint-derniers à Constantinople. M Yarsch, ministre des Etats Unis près la S. Porte, qui visitait la Syrie depuis plusieurs mois, s'est trouvé à Smyrne lors de l'arrivée de ce steamer dans le port de cette ville, et y a pris passage pour venir reprendre son poste. Il doublant la pointe du Sérail, le *Mississipi* a fait le salut d'usage, qui lui a été rendu par les batteries de terre de Top-Hané. Ce bateau à vapeur doit transporter hors de l'empire ottoman Kossuth et ses compagnons.

— Les nouvelles que le dernier courrier de l'Anatolie nous a apportées sur la construction de la route entre Ghemlek et Brousse, sont assez importantes et satisfaisantes pour que nous avons cru devoir les publier :

« Le travail de la route a commencé le 8 juin. Les premiers jours, le nombre des ouvriers a été faible, mais depuis un mois on l'a continuellement augmenté. La moyenne a été de mille ouvriers par jour et souvent un nombre plus grand a été atteint. Le peu de ce qu'on n'a pas encore assez d'outils pour les employer. Il y avait d'exécuté, jusqu'au 7 du mois passé, 6,000 mètres de route, dont 1,000 sont complétement terminés, le reste ne demandant que le nivellement. Jusqu'à cette date, il y a eu 40,000 journées d'ouvriers employées à cette route, à la construction de deux aqueducs et à la taille des pierres pour la construction des ponts. Le travail de la route a commencé au point le plus difficile, à Riza-Pacha-Derveni. Du sommet de cette montagne, la route s'est portée vers Ghemlek d'un côté vers Brousse, et de l'autre vers Ghemlek. Il y a une grande différence entre ces deux côtés. Dans la partie vers Brousse, la route est construite sur un sol sablonneux et rencontrant souvent le colin assez difficile à couper; tandis que dans la partie vers Ghemlek, le tracé de la route s'exécute dans les rochers, malgré toutes les difficultés imprévues, malgré l'inaptitude auxquelles on s'attendait dans l'exécution d'un travail nouveau d'utilité publique, la construction de la route se fait maintenant dans les meilleures conditions. On se plaît à rendre justice à ses ouvriers et au gouverneur de la province, Sarim pacha, qui a pris à cœur l'exécution de la route et qui éloigne tous les obstacles pour arriver enfin à répondre de la manière la plus complète aux ordres de S. M. I. Aussi les ingénieurs espèrent que dans un mois la partie de la route vers Brousse sera terminée, et on portera tous les travailleurs sur la partie vers Ghemlek, de manière à ce que vers la fin de cette année, la partie la plus difficile de la route étant terminée, soit livrée à la circulation; il ne restera pour l'année 1861 que la partie la plus facile à exécuter et quelques travaux d'art qu'il est de toute impossibilité de pouvoir terminer avec les moyens dont on dispose actuellement. Ce qui a été terminé jusqu'à présent est suffisant pour fermer la bouche aux détracteurs. On disait que la route ne se ferait pas; elle se fait et encore d'après toutes les règles en usage dans l'Europe Occidentale. On disait que les habitans de l'Orient sont paresseux et ne peuvent travailler; ils travaillent. Le temps employé aux corvées pénibles de la journée ne pas un temps perdu, car la prière relève l'homme et le sollicite à étendre son intelligence et sa moralité en même temps qu'il fait usage de sa force physique. On disait enfin qu'on ne pourrait pas exécuter la route; elle s'exécute dans de bonnes et solides conditions; elle est aussi belle qu'utile. Qui osera dire maintenant le contraire? Avec le dévouement et le patriotisme, le gouverneur de la province a obtenu déjà des résultats qui, loin de le déterminer à rétrograder, le mettent à même d'entraîner sur ses traces et dans la voie prescrite par le gouvernement impérial tous les retardataires dont il a besoin pour mener à bonne fin un travail utile au pays, et en même temps honorable pour les hommes qui ont dans leurs mains son avenir. »

— On lit dans le journal moldave le *Zimbrul* du 9 août :

« En creusant un canal derrière le palais administratif, les ouvriers ont trouvé 132 pièces de monnaie anciennes de 1500 pesant d'un talari et pesant ensemble 1,101 direm. Sur ces pièces on lit les dates 1500, 1576, 1598 et 1616 ainsi que les inscriptions suivantes : 1° *Moneta nova argentea ordinis Hollandorum, confidens Domino non moveitur.* 2° *Moneta argentea Belgiæ neerlandicæ.* 3° *Dixi cum Domino, in diebus nostris. Deo fortitudo et spes nostris.* »

— On lit dans la même feuille :

A l'occasion des examens de l'école arménienne de la capitale de la Moldavie, M le sardar (titre de noblesse moldave) Serafin Babicou, directeur actuel de cet école, par une déclaration formelle en présence d'un nombreux public qui assistait à cette solennité, a remercié ses honorairies de directeur pour son zèle et son dévouement. Cette offrande témoignant du dévouement de M. Serafin pour le développement de l'instruction de la nation arménienne, est portée à la connaissance du public par le chef du département du culte et de l'instruction publique de la principauté.

— M. A. Savoul, drogman du consulat-général d'Autriche en Moldavie, a envoyé à l'école des arts et métiers de Yassi, un exemplaire du supplément illustré de la *Gazette de Leipsik* avec le désir qu'il puisse être utilisé par les jeunes artistes moldaves dans leur instruction et qu'il puisse servir de modèle dans l'exécution de leurs travaux. Le département des cultes et de l'instruction publique a témoigné sa reconnaissance à M. Savoul en faisant publier dans les colonnes du *Zimbrul* le don qu'il vient de faire. »

— On lit encore dans ce journal :

« Le 21 août est arrivé à Yassy le célèbre philantrope M. Appert; le 22, il a visité la grande prison du palais Criminel, le 23, il a été voir l'hôpital central et l'hôpital militaire; il se propose de visiter les différentes prisons du pays et les salines; ensuite il partira pour la Valachie et la Servie.

— On lit dans le *Courrier d'Athènes* du 28 août dernier.

« M. Païko vient de nommer M. J. Sakellaridis consul de Grèce à Yassy, en remplacement de M. Athanasiades, envoyé en la même qualité à Tagarnrok. Le plus longtemps la conduite de M Athanasiades, homme de milieu et très vulgaire, était le sujet de critiques très vives et nous n'hésitons pas à l'affirmer, très fondées. On l'accusait de toutes parts de s'associer à des spéculations d'un caractère fort suspect et de prêter son ministère à des fraudes, dans un but facile à comprendre, des intérêts les comptibiles avec les devoirs de sa charge. Le prince de Moldavie lui-même a cru, si nous sommes bien informés, devoir adresser à ce sujet des représentations.»

— On nous écrit de Rhodes, le 21 août :

« Dans notre précédente opinion, il y a eu quelque peu de mouvement dans notre port. La corvette impériale *Négim-Feyiané*, provenant de Sotalie, a mouillé dans notre rade le 10 du courant; le 15, elle fit voiles pour Candie, après que son capitaine Ali bey en eut conféré le commandement à Mehémet bey, le premier ayant obtenu le grade de colonel.

« Le 16, le contre-amiral Hassan bey, remplaçant de Osman pacha, rappelé à Constantinople, est arrivé à Rhodes sur le pyroscaphe *Crétiy*; le lendemain de son arrivée, il est parti pour Constantinople, accompagnant Osman pacha.

« Le gouverneur d'Alexandrette, Moustapha pacha, est également arrivé dans cette île le 19 du présent, sur le steamer ottoman *Tahri Bakti*; après un jour de station dans cette île, il a poursuivi son voyage.

« Il est question dans cette île que l'archevêque grec doit bientôt quitter cette résidence, mais cette nouvelle n'est point confirmée. »

— Nos lecteurs ont encore la mémoire toute fraîche de l'excellent article de l'écrivain valaque sur la brochure remarquable de M Skene, que nous avons publié dans notre feuille du 24 août dernier. Cette brochure, traduite de l'anglais en français, a pour titre : *Les trois époques de l'histoire ottomane, ou essai politique sur les réformes récentes en Turquie, considérées principalement par rapport à l'influence qu'elles doivent avoir sur la force relative aux autres puissances en cas de guerre.* On voit que le sujet est des plus intéressans pour tous ceux qui s'occupent des affaires de l'Orient, et nous disons, après l'écrivain valaque, qu'il est traité avec conscience et talent. Les historiens comme M Skene, et comme M. Ubicini dont nous avons parlé il y a quelque temps, la lumière se feraient les progrès, les ressources et la force de l'Empire Ottoman; et nous nous en applaudissons, car le civilisation de l'Occident regrette à cette juste appréciation autant que la civilisation de l'Orient. Le temps n'est pas éloigné où ces deux civilisations se reconnaîtront solidaires dans les destinées de l'humanité, et mettront en commun tous leurs moyens d'action pour en hâter et assurer le développement. A cette œuvre si belle, M. Skene, M. Ubicini, aura apporté son contingent d'idées et de bonne volonté. *(Voir aux annonces).*

— M N. Malloud, professeur de langues orientales au Collège de la Propagande à Smyrne, et connu par divers ouvrages importans qu'il a déjà publiés en arabe et en turc, ayant l'intention de faire publier, en ce dernier idiôme, un abrégé de géographie selon la méthode européenne, vient de publier le texte français, qui indubitablement doit être d'une grande utilité pour la jeunesse de l'Empire Ottoman; car, outre que ce traité de géographie donne beaucoup de détails sur tous les royaumes des cinq parties du monde, il parle aussi fort au long et avec beaucoup d'étendue de cet Empire, et l'on peut même dire en toute assurance, d'une manière plus juste et plus claire qu'aucun des ouvrages de ce genre qui ont paru jusqu'à ce jour. Comme l'étude de la géographie a des rapports avec celle de l'histoire, on y lira avec beaucoup d'intérêt les détails historiques qui font connaître la formation des royaumes et des empires. Cet ouvrage est donc de la plus haute importance pour le pays et doit exciter son zèle et l'intérêt de ceux qui en ont pris connaissance et d'être justement appréciés par le gouvernement impérial qui a tant à cœur l'instruction de la jeunesse.

— M. Pizzarda, professeur de la langue italienne au Collège des Pères-Méchitaristes de St-Lazare à Venise, de Belles-Lettres aux Ecoles supérieures de Padoue, et anciennement au Collège grec de Kolchi, s'engage à enseigner la langue italienne en 24 leçons seulement. Cette méthode simple, économique et positive pourra profiter à tous ceux qui connaissent passablement le français, et servir aux élèves en particulier et aux collèges en général. Les leçons, pour les élèves en particulier, sont de deux par semaine, de deux heures et à 20 piastres chacune. Pour les collèges les conditions sont relatives au nombre des élèves. Toute recommandation pour faire apprécier l'importance de cette annonce, est inutile. La méthode, on le répète, a toujours réussi : on n'a qu'à en faire l'essai. (S'adresser à M. François Padovani, maison Crisich, vis-à-vis du Café du Théâtre.)

— Nous avons eu occasion de voir quatre portraits que M. Lander, dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, vient de terminer à Constantinople. Ces portraits sont d'une ressemblance parfaite; il est impossible de mieux rendre les lignes, et surtout l'expression et le jeu de la physionomie qui sont transportés sur la toile en traits vivants. Ce sont ensuite des œuvres remarquables par le fini de l'exécution et la vigueur du coloris. M. Lander est un excellent anatomiste qui sait faire saillir la charpente sous la peau qui la recouvre, et sculpe pour ainsi dire avec son pinceau. Il peint avec soin, mais sans affétérie; les tons de chairs sont vigoureux et naturels, le modelé est bien traité et les détails exécutés avec goût.

Nous ne doutons pas que ces quatre portraits ne décident beaucoup de personnes à profiter du passage de M. Lander dans cette ville; c'est une bonne fortune qu'on ne doit pas laisser échapper.

— M. Berghber, physicien du Hanovre, a été mandé hier par ordre du palais impérial à Beylerbey et a eu l'honneur de donner une représentation de ses exercices en présence de S. M I le Sultan.

— Nous avons parlé dans notre dernier numéro de l'arrestation qui avait été faite à Gallipoli de deux industriels qui avaient commis dernièrement plusieurs escroqueries à l'aide de lettres de crédit et de sommes supposés; depuis les renseignemens que nous avons recueillis, ces industriels, au nombre de trois et non de deux, ont été d'abord conduits sous bonne escorte aux Dardanelles et comme ils étaient passagers d'un navire hellène, le vice consul de Grèce en Turquie, qui ne pas en perdre instruire l'affaire ni permettre qu'un fouillât les coupables, sans en référer à son supérieur à Constantinople. Le chef de ces escrocs avait cependant rendu, dans les premiers moments, une somme assez considérable qu'il avait en poche; mais comme c'était loin du compte qu'on lui demandait, on insistait pour qu'on le visitât, dans la supposition fondée, comme les personnes intéressées l'ont su plus tard, qu'il portait une ceinture cachée par ses vêtements et qui renfermait la majeure partie des sommes escroquées. Ces jours derniers, les coupables sont arrivés et ont été envoyés dans les prisons du Zaptié. Malheureusement le chef est parvenu à s'échapper et toutes les recherches faites pour le retrouver ont été sans succès. Les ordres les plus sévères ont été donnés à ce sujet par le ministre de la police, pour qu'on s'en empare.

(Correspondances particulières.)

ANDRINOPLE, 23 *août*. — Le départ de Halil pacha a eu lieu dimanche soir avec l'accompagnement ordinaire; il ne se passe rien dans la ville. Il a été passer la nuit dans une maison de campagne de Schérif bey, à 5 heures d'ici, et le même soir arrivait au même logis Mehmet pacha, nouveau gouverneur de cette province, qui a fait son entrée dans cette ville le lendemain, au milieu du même cortège et des autorités civiles, militaires et religieuses, ainsi que les primats des diverses nations, se sont empressés d'aller à sa rencontre, et l'ont accompagné jusqu'au palais. A son entrée dans la ville, se trouvaient dans les rues plusieurs cents des hommes de la garde, et à son arrivée au Sou-Excellence reçut des quelques pièces de monnaie au peuple. Mardi a eu lieu la lecture du firman d'installation de ce nouveau gouverneur, en présence de toutes les personnes qui l'avaient reçu à son arrivée. Hier, Mehmet pacha a reçu la visite de tous les consuls et tout dans cette ville, auxquels il a fait un accueil des plus bienveillans.

Le nouveau gouverneur aura certainement beaucoup à faire pour purger nos environs, ainsi que toutes les localités sous sa juridiction, des assassins et voleurs qui parcourent le pays et rendent audace sans exemple. L'arrivée de l'arrivée de Mehmet pacha, deux charretiers, prieurs d'une somme de 1000 P., ont été massacrés à une demi heure près d'ici; le pacha s'est empressé d'expédier de suite des gendarmes sur le lieu du crime à la recherche des coupables, et antécédents de Mehmet pacha, surtout sa courte administration à Varna, font beaucoup espérer de l'activité et de la fermeté de ce fonctionnaire pour rétablir la sécurité des routes, surtout à l'approche de l'importante foire d'Ouzoungiova. En attendant, le colonel Mastafa bey est arrivé depuis trois semaines avec 450 hommes de troupes de cette garnison, divisés en plusieurs détachemens, pour visiter et inspecter toutes les localités du cet eyalet, et arrêter tous les gêns sans aveu.

Kiamil éfendi, président du conseil de cette ville, est arrivé la semaine passée.

Le dominier qui doit exploiter cette année la foire d'Ouzoungiova se trouve dans nos murs, et se dispose à se rendre à son poste.

SALONIQUE, 19 *août*. — Vendredi dernier a eu lieu, avec pompe, l'admission de trente-quatre canonniers, nouvellement recrutés, par le tirage au sort fait au palais du gouvernement, pour le service actif de la forteresse. Le corps des artilleurs permanent est aujourd'hui, au complet. Le Kiaya-bey du pacha de Salonique a assisté à la cérémonie, ainsi que Top-Hané, dans la forteresse principale, où après la prière d'usage pour les précieux jours de S. M. I., une salve de vingt et un coups de canon a été tirée aux cris enthousiastes de : vive l'*Empereur!*

Yacoub pacha, gouverneur-général, s'est également occupé, toute cette semaine, de faire le recrutement au sort sur un plus grand nombre d'individus inscrits sur la liste annuelle, de nouveaux soldats pour l'armée de Roumélie. Nedjà pacha, Iva, et Mostapha bey, colonel, médecin en chef de l'armée, assistent assidûment et avec un louable zèle à cette nouvelle levée d'hommes qui se fait pour remplir les cadres vacants du camp. Il ne reste plus à lever que quelques recruts de deux districts. Cette opération finira à la fin de cette semaine.

A Monastir, le recrutement a été fait le 11 et le 12 de ce mois avec les formes et l'ordre ac-